

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1550

Subventions annuelles 2015 aux unions syndicales départementales - Montant total : 15 260 euros TTC

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1550 - SUBVENTIONS ANNUELLES 2015 AUX UNIONS
SYNDICALES DEPARTEMENTALES - □MONTANT TOTAL
: 15 260 EUROS TTC (DIRECTION CENTRALE DE
L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Chaque année, diverses unions syndicales départementales du Rhône sollicitent la Ville de Lyon en vue d'obtenir une subvention générale de fonctionnement.

Pour l'année 2015, les unions départementales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC et FSU ont déposé une demande et un dossier détaillé.

Bien que leur zone d'activité et leur sphère d'influence soient élargies au département, leur action de défense et de soutien d'une partie de la population lyonnaise (notamment les salariés) les conduit incontestablement à une activité syndicale de proximité.

On retrouve cette activité à travers des actions comme l'aide aux personnes en difficulté, la fourniture de renseignements juridiques aux salariés, chômeurs et retraités, des participations dans des organismes sociaux, d'autres actions diverses telles la formation, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation.

C'est pourquoi, je vous propose de donner une suite favorable à leurs demandes de subvention annuelle.

Vu les demandes des unions syndicales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, FSU ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées pour l'année 2015 aux sept unions syndicales départementales demandeuses ci-dessous :

CGT	3 780,00 €	subvention n° 2015_01879
CFDT	3 360,00 €	subvention n° 2015_01880
FO	2 270,00 €	subvention n° 2015_01881
CFE-CGC	1 900,00 €	subvention n° 2015_01882
UNSA	1 800,00 €	subvention n° 2015_01883
CFTC	1 310,00 €	subvention n° 2015_01884
FSU	840,00 €	subvention n° 2015_01886

Total 15 260,00 €.

2. Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 01 année 2015, sur la ligne de crédit n° 44730, programme GESTPATRIM, opération mère GESTSMLS, opération nature DSUBSYND, nature comptable 6574, fonction 025, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY